

**Ministry of Education**

Minister

Mowat Block  
Queen's Park  
Toronto ON M7A 1L2  
Telephone (416) 325-2600  
Facsimile (416) 325-2608

**Ministère de l'Éducation**

Ministre

Édifice Mowat  
Queen's Park  
Toronto ON M7A 1L2  
Téléphone (416) 325-2600  
Télécopieur (416) 325-2608



Ontario

Le 25 mars 2008

Madame, Monsieur,

J'aimerais vous informer que le budget de l'Ontario de 2008, annoncé aujourd'hui, comprenait le financement des conseils scolaires. Les Subventions pour les besoins des élèves (SBE) de 2008-2009 devraient, selon les prévisions, accorder aux conseils un financement de 18,8 milliards de dollars. Il s'agit là d'une hausse de 315 millions de dollars par rapport au financement prévu pour 2007-2008, annoncé en août 2007. J'aimerais vous dire qu'un système d'éducation de qualité, financé par les deniers publics, demeure un élément essentiel du mandat de notre gouvernement et que nous poursuivrons, au cours des quatre prochaines années, la réalisation des engagements qui figuraient dans notre programme électoral, y compris l'examen de la formule de financement.

Le budget d'aujourd'hui montre clairement que le climat économique en Ontario exige une gestion de plus en plus prudente de la part du gouvernement et de nos partenaires. Cependant, malgré le changement de la conjoncture économique et la diminution des effectifs scolaires dans toute la province, le gouvernement augmente le financement de l'éducation pour la sixième année scolaire consécutive. Cette augmentation représente, sous ce gouvernement, une hausse par élève de 2 451 \$ ou 33 p. 100.

Nous avons plusieurs raisons de nous réjouir du contenu des SBE de cette année. Dans le cadre de notre réforme continue de la formule de financement de l'éducation, nous accordons aux conseils de nouveaux investissements, notamment 127 millions de dollars pour la mise en œuvre en 2008-2009 d'initiatives annoncées en août dernier. Nous présentons aussi une nouvelle subvention – le Supplément pour la sécurité dans les écoles – visant à appuyer les élèves à risque et leurs écoles. Cette subvention annualise le financement pour le programme de sécurité dans les écoles et crée un nouveau volet de financement destiné aux écoles secondaires urbaines confrontées à des défis particuliers. En attendant l'issue de notre examen du modèle de financement des immobilisations, nous introduisons un nouveau financement des immobilisations de 750 millions de dollars pour la construction de nouvelles installations et la réfection d'installations existantes.

.../2

Les SBE de 2008-2009 comprennent des investissements dans d'autres domaines clés tels le transport, le fonctionnement des écoles et les manuels et fournitures scolaires pour que le personnel scolaire puisse continuer de centrer ses efforts sur la réussite des élèves. Par ailleurs, nous affectons, par l'entremise des SBE, des ressources ciblées supplémentaires destinées à appuyer les programmes visant à favoriser la réussite des élèves dans les domaines suivants : éducation de l'enfance en difficulté, éducation des Autochtones, éducation artistique, musique, enseignement de plein air et éducation physique. Nous améliorons et réaménageons aussi l'Allocation pour l'utilisation communautaire des écoles pour mieux répondre à la demande en installations scolaires pour la réalisation d'activités communautaires en dehors des heures de fréquentation scolaire. (Voir le document ci-joint pour de plus amples renseignements sur les SBE de 2008-2009.)

L'augmentation du financement de 315 millions de dollars n'inclut pas le financement lié aux conventions collectives de 2008-2009. Comme vous le savez, les associations de conseillères et de conseillers scolaires et les syndicats représentant le personnel enseignant et non enseignant sont engagés actuellement dans des discussions provinciales qui permettront de régler des questions qui, une fois résolues à l'échelon provincial, pourraient faciliter énormément les négociations locales.

Dans l'intervalle, nous nous attendons à ce que les conseils commencent à élaborer des budgets équilibrés pour 2008-2009. J'ai promis que les SBE seraient annoncées à la fin mars au plus tard, et nous respecterons cet engagement. Nous vous fournirons demain des renseignements supplémentaires sur les SBE pour 2008-2009 afin que les conseils disposent de l'information dont ils ont besoin pour prendre les décisions de dotation en personnel pour la prochaine année et pour préparer des budgets équilibrés pour la prochaine année scolaire.

Je suis convaincue que vous serez nombreux à remarquer que les SBE reflètent les suggestions que vous aviez faites dans le cadre des consultations de cette année sur les SBE, y compris la constitution d'un groupe de travail sur la baisse des effectifs. Ce nouveau groupe de travail examinera l'efficacité des subventions actuelles pour déterminer dans quelle mesure elles permettent aux conseils d'assurer la transition de leurs programmes et soutiens, afin de servir un plus petit nombre d'élèves. Il étudiera également d'autres stratégies qui pourraient aider les conseils à rajuster leurs coûts en fonction de la baisse des effectifs, tout en réalisant les objectifs de rétention des effectifs et de rendement des élèves. Les conclusions du groupe de travail seront prises en considération dans l'examen de la formule de financement en 2010. Des détails sur la composition et le mandat du groupe de travail seront annoncés dans les prochaines semaines.

Nous sommes fiers de notre bilan en matière d'investissements dans l'éducation. De concert avec nos partenaires du secteur de l'éducation, nous avons accompli des progrès considérables dans notre plan pour tonifier l'éducation et pour appuyer chaque élève. Je suis convaincue que nous avons la détermination, l'imagination et les compétences voulues pour utiliser judicieusement nos ressources afin d'aider chaque élève à réaliser son plein potentiel.

C'est là notre défi commun et je compte sur notre partenariat continu pour le relever.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre de l'Éducation,

A handwritten signature in black ink that reads "Kathleen Wynne". The signature is written in a cursive, flowing style.

Kathleen Wynne

c.c. Directrices et directeurs de l'éducation

## SUBVENTIONS POUR LES BESOINS DES ÉLÈVES DE 2008-2009 — POINTS SAILLANTS

Le 25 mars 2008

Depuis 2003, le gouvernement McGuinty a augmenté de façon progressive ses investissements dans l'éducation, avec une amélioration notable des résultats des élèves :

- Près de 90 p. 100 des classes au cycle primaire comptent au maximum 20 élèves et près de toutes les classes de ce cycle comptent au maximum 23 élèves
- La majorité des résultats aux tests de 3<sup>e</sup> et de 6<sup>e</sup> année se sont améliorés globalement d'au moins 10 points de pourcentage au cours des quatre dernières années
- Un plus grand nombre d'élèves du palier secondaire obtiennent leur diplôme — entre 2003-2004 et 2006-2007, le taux d'obtention de diplôme a augmenté de sept points de pourcentage pour se situer à 75 p. 100, ce qui représente une augmentation de 22 500 élèves obtenant leur diplôme

Le financement pour l'année scolaire 2008-2009 permettra aux éducatrices et éducateurs et aux élèves de poursuivre leur succès et de promouvoir notre objectif d'améliorer le rendement des élèves.

### Nouveautés en 2008-2009

En 2008-2009, le financement de l'éducation au moyen de la formule de financement augmentera, passant à 18,8 milliards de dollars – soit une hausse de 315 millions de dollars par rapport à 2007-2008. Cela représente une hausse de 4 milliards de dollars ou de 27 p. 100 par rapport à 2002-2003. À l'échelle de la province, le financement par élève passera à 9 821 \$ — soit 2 451 \$ ou 33 p. 100 de plus qu'en 2002-2003.

Le financement proposé pour 2008-2009 inclut la mise en œuvre complète des améliorations apportées à la formule de financement annoncées en août 2007, de même que de nouveaux investissements :

- augmentation du financement de 67,3 millions de dollars pour les élèves suivant un programme d'éducation de l'enfance en difficulté
- 44 millions de dollars pour permettre aux conseils d'engager 590 spécialistes de plus au palier élémentaire
- augmentation de 10 millions de dollars pour les programmes English-as-a-second-language (ESL) et Perfectionnement du français (PDF)
- augmentation de 27,1 millions de dollars pour tenir compte de la hausse des coûts du transport et pour soutenir nos efforts en vue d'améliorer l'efficacité et les normes des services de transport
- 25 millions de dollars pour tenir compte de l'augmentation du coût des services publics et des autres coûts de fonctionnement
- 13 millions de dollars en soutien supplémentaire pour aider les écoles à ouvrir leurs portes aux groupes communautaires
- augmentation de 10 millions de dollars de la Subvention pour l'amélioration des programmes, pour l'éducation artistique, la musique, l'éducation physique et l'enseignement de plein air
- augmentation de 5 millions de dollars du Supplément pour l'éducation des Premières nations, des Métis et des Inuits permettant de financer des programmes plus complets.

### **Soutien plus visible et accru pour la sécurité dans les écoles**

- Un nouveau Supplément pour la sécurité dans les écoles de 43,5 millions de dollars qui permettra de transférer le financement existant aux SBE pour appuyer les élèves à risque, leurs familles et leurs collectivités, et qui prévoit :
  - Un nouveau volet Écoles secondaires urbaines et prioritaires de 10 millions de dollars permettant d'accorder une aide supplémentaire aux écoles secondaires urbaines aux prises à des difficultés sur le plan de la sécurité en raison de la taille de l'école, du quartier et du milieu communautaire.

### **Construction de meilleures écoles**

Les élèves méritent de pouvoir apprendre dans des écoles qui sont sécuritaires et bien entretenues. C'est la raison pour laquelle le gouvernement de l'Ontario propose de fournir 53 millions de dollars tous les ans pendant 25 années dans le cadre d'un investissement de 750 millions de dollars pour moderniser des écoles existantes et en construire de nouvelles. Cela inclut aussi le remplacement des installations lorsque le coût de réparation est supérieur à celui de la construction d'une nouvelle école.

Par ailleurs, pour aider les conseils ayant des écoles situées dans des quartiers en pleine expansion ou de nouveaux quartiers résidentiels, on accordera 10 millions de dollars pour contribuer à la somme de 137 millions de dollars en travaux de construction de nouvelles écoles.

Le financement constituera un suivi à l'investissement de 4 milliards de dollars accordé par le gouvernement au programme Lieux propices à l'apprentissage visant à satisfaire les besoins en matière de réfection des écoles et de construction de nouvelles écoles. Au cours des cinq dernières années, plus de 10 600 projets de réfection qui s'imposaient de façon urgente ont été menés à bien dans plus de 2 500 écoles. En outre, 200 nouvelles écoles ont été construites et on a approuvé un financement pour en construire 100 autres.

### **Paix et progrès**

En 2005, le gouvernement McGuinty a facilité des discussions provinciales pour aider les conseils scolaires et le personnel enseignant à signer des ententes quadriennales. Ces ententes ont permis aux conseils scolaires, au personnel enseignant, aux parents et aux élèves de se concentrer sur les résultats des élèves.

En août 2008, la plupart des conventions collectives des conseils scolaires ontariens expireront. Le gouvernement facilite des discussions entre les représentants des conseils scolaires, du personnel enseignant et du personnel de soutien en éducation pour aider les parties à régler des questions qui se posent à l'échelle de la province. L'objectif est de favoriser les négociations et les progrès locaux et de créer un climat qui encourage l'amélioration du rendement des élèves pendant quatre autres années.

### **Renforcement de la formule de financement**

Depuis 2003, le gouvernement McGuinty écoute les conseils scolaires et apporte des améliorations notables chaque année au mode de prestation du financement par le biais de la formule de financement. Bien que certains coûts des conseils soient similaires à l'échelon de la province, d'autres coûts diffèrent en raison de la taille du conseil, du nombre et de l'emplacement de ses écoles, ainsi que des caractéristiques de la population étudiante.

La formule prévoit une certaine souplesse pour tenir compte de ces différences afin que tous les élèves bénéficient du soutien nécessaire pour qu'ils puissent réaliser leur plein potentiel. Grâce à tous ces changements, le gouvernement a rendu le système de financement plus

transparent pour que les parents et la communauté puissent clairement voir comment les conseils dépensent le financement qui leur est accordé.

Voici les améliorations apportées à la formule de financement en 2008-2009 :

- relèvement des repères pour soutenir les opérations et les programmes des conseils
- accroissement du financement pour l'éducation de l'enfance en difficulté
- renforcement des exigences en matière de rapports et de l'obligation de rendre des comptes en ce qui concerne les programmes ESL/PDF
- augmentation du financement des immobilisations
- nouveau financement de la sécurité dans les écoles

En 2008-2009, 60 conseils scolaires prévoient une baisse de leurs effectifs. Le gouvernement a adopté jusqu'à présent une variété de mesures pour aider les conseils dont les effectifs sont en baisse.

Le Ministère créera un groupe de travail pour étudier l'efficacité de ces mesures ainsi que d'autres stratégies qui pourraient aider les conseils à rajuster leurs coûts en fonction de la baisse des effectifs, tout en réalisant les objectifs de rétention des effectifs et de rendement des élèves. Des détails sur la composition et le mandat du groupe de travail seront annoncés dans les prochaines semaines.

Ces changements, de même que ceux qui ont déjà été apportés, seront revus en 2010.